

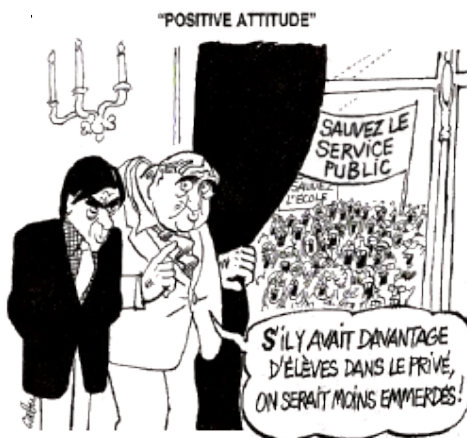
# Tartagueule

à la récré



N° 125 mars 2017 Bulletin de la CNT Éducation Rhône et Ain avec le soutien de la CNT- PTT

## Argent public pour l'école publique !



97 % des écoles privées sont sous contrat d'association avec l'état et 95% de ces écoles sont catholiques. C'est peut-être ce qui explique une partie des positions sur l'école privée du candidat des républicains, Fillon. Dans son livre "Faire", François Fillon a écrit : "Depuis un quart de siècle, la part des établissements privés sous contrat est limitée à 20%. Il faut se poser la question de savoir s'il convient de revenir sur cette contrainte". (source: blog de Claude Lelièvre).

La responsable de l'éducation de la campagne de Fillon a d'ailleurs déclaré qu'il fallait "réfléchir aux modalités d'aide aux établissements privés, y compris hors contrat, qui remplissent une mission éducative dans des secteurs à besoins particuliers".

On sent bien qu'il y a là un appel du pied à un électorat très catholique, qui bien que peu nombreux et s'étant trompé de siècle, s'agite de façon plus visible depuis quelques années.

Au delà de ces appels clairs en faveur de l'école privée (y compris hors contrat) qui flattent la bourgeoisie partisane de l'entre-soi et du communautarisme tant qu'il reste à l'ombre des crucifix, le candidat Fillon est aussi partisan d'abaisser la scolarité obligatoire à 5 ans.

Cette réforme paraît ridicule puisque l'immense majorité des enfants est scolarisée dès 3 ans (j'ai vu – en 18 ans – un seul élève qui a été scolarisé par sa famille à 6 ans). Mais... les enseignants des écoles privées ne sont payés par l'état que pour la scolarité obligatoire (à partir de 6 ans donc) et le "forfait communal" que doivent les mairies pour les frais de fonctionnement de même !

En abaissant d'un an l'âge de la scolarité obligatoire, Fillon ne changerait rien pour les élèves mais cela représenterait une augmentation de 20% des budgets publics versés aux écoles privées pour l'école primaire (= maternelle + élémentaire).

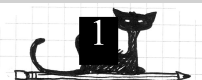
PS : Beaucoup de candidats défendent une scolarité obligatoire plus longue – à gauche comme à droite – ce qui entrainerait une augmentation des subventions au privé si les lois ne changent pas !

PPS : De nombreuses mairies ajoutent déjà au forfait communal des budgets supplémentaires (dans le cadre de conventions avec les écoles privées) qui leur permettent de financer le fonctionnement pour les classes de maternelle voir des ATSEM, ou une partie des dépenses périscolaires (garderies, cantine).

## Plusieurs grèves d'établissements

Lors de ces dernières semaines, plusieurs grèves ont vu le jour dans des établissements de la métropole lyonnaise. C'est le cas dans les lycées Doisneau (Vaulx-en-Velin), Bejuitt (Bron) et Marc Seguin (Vénissieux) ou le collège Môrce Leroux (Villeurbanne). A Doisneau comme à Marc Seguin, en écho à la lutte « Touche pas à ma ZEP », les personnels demandent le classement de leur établissement en REP+, afin de faire reconnaître les difficultés sociales des familles dont les élèves vont dans ces établissements. Dans ces 4 établissements, les personnels demandent des moyens de DHG (dotation horaire globale) afin de ne pas voir augmenter très fortement les effectifs par classe (quasi 30 au collège M. Leroux, et jusqu'à 35 au lycée Doisneau). Enfin, au lycée Doisneau, comme au collège M. Leroux, les personnels dénoncent une augmentation globale des effectifs sur leurs établissements, en effet la métropole tout comme la région n'ont pas anticipé l'augmentation démographique pourtant annoncée (il suffit de regarder ce qu'il s'est passé en primaire les 5 dernières années!). Ce problème est également présent dans d'autres établissements où les collectivités n'hésitent pas à installer des préfabriqués dans les cours de récréation.

La CNT Education soutient l'ensemble de ces luttes.



## Familles sans logement ou la politique discriminatoire contre les réfugiés

Le collectif Jamais Sans Toit s'est mobilisé ces derniers mois auprès de familles sans logements, notamment par des occupations d'établissement, gouters solidaires, rassemblements. Des familles ont ainsi pu être mises à l'abri dans le cadre du plan froid, malgré le discours extrêmement ferme de la préfecture vis-à-vis des réfugiés qui ne seraient pas en situation régulière. Ainsi la préfecture refuse de respecter la loi qui prévoit par l'article 345-2-2 du Code de l'Action sociale et des familles que « Toute personne sans abri en situation de détresse médicale, psychique ou sociale a accès, à tout moment, à un dispositif d'hébergement d'urgence.. ». Des familles qui ont attaqué la préfecture au TA ont ainsi obtenu gain de cause. Collomb n'est pas en reste, il a ainsi fait expulser des familles qui dormaient dans des parcs (certainement trop près du centre ville, ça fait mauvais genre), les a empêché de se réinstaller ; et a bien évidemment refusé de mettre à disposition les centaines de logements vides dont la métropole et la mairie de Lyon sont propriétaires.

Ces politiques, contraires à la loi, n'ont qu'un seul but rendre très inhospitalière la ville de Lyon pour d'éventuels réfugiés.

Manifestation samedi 25 mars pour la liberté de circulation et l'accueil des réfugiés.  
15h00 place des Terreaux

## Wauquiez : attaque réactionnaire sur les lycées

Laurent Wauquiez est le président de la région Rhône-Alpes-Auvergne depuis le 4 janvier 2016 et du coup, responsable de la formation professionnelle, de l'apprentissage et du fonctionnement des lycées d'enseignement général et des lycées et établissements d'enseignement agricole.

Ses deux premières annonces concernant l'éducation se veulent clairement réactionnaires :

« fermer les formations fantaisistes comme celles des métiers du cirque et des marionnettistes » (le progrès 14/11/2015)

et d'autre part installer des portiques de sécurité dans tous les lycées (pour un coût d'environ 100.000 euros par établissement, 20 millions en tout !) ainsi que des caméras.

L'objectif de ce système de portique et de badge serait d'apporter « la sécurité dans nos lycées », la lutte contre « les intrusions d'armes à feu » ou d'éléments extérieurs, et la « protection dans le cadre de la lutte contre le terrorisme » (le monde, janvier 2016).

Les stats indiquant pourtant un nombre d'incidents dans les Lycées de 12 pour 1000 élèves, parmi

lesquels moins de 2 % concernent des armes (blanches qui plus est), nous parlons ici de moins de 80 incidents par an dans la nouvelle région.

20 millions pour confisquer 80 couteaux ?

De tels portiques avaient déjà été commandés dans l'Académie de Nice par Estrosi (en 2009). Ils ont été mis à la disposition des chefs d'établissement qui ne semblent toujours pas les avoir utilisés car cela prendrait trop de temps pour contrôler les élèves et les établissements pourraient avoir des problèmes juridiques en cas de contrôle des cartables (dixit l'IA) ! (Europe 1 avril 2010).

Wauquiez se soucie également de nos étudiantEs et donne une subvention de 50 000€ au syndicat étudiant UNI (positionné à droite de la droite). Enfin, à la pointe du progrès social et sanitaire, il souhaite mettre fin au « Pass contraception » qui permet aux lycéen-ne-s un accès gratuit et anonyme à des consultations et des moyens de contraceptions.

« Tartagueule à la récré », comme l'ensemble des publications de la CNT, est rédigé et maqueté par des militant-e-s après leur journée de travail. Notre syndicat, refusant toute bureaucratisation, fonctionne sans permanents et sur la base de la rotation des tâches, afin que chacun-e s'implique concrètement dans la vie du syndicat.

Pour rester en contact avec la CNT, recevoir des Tartagueule ou adhérer, envoyez-nous un mail à [educ69@cnt-f.org](mailto:educ69@cnt-f.org) ou renvoyez ce coupon complété à notre adresse



Je souhaite rester en contact avec la CNT et recevoir le Tartagueule : .....

Nombre d'exemplaires pour les diffuser autour de vous : .....

Je souhaite adhérer à la CNT

Nom / Prénom : .....

Adresse : .....

Mail : .....

